

FAL FORMATION

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

FÉDÉRATION LOIRE-ATLANTIQUE • FAL 44



BPJEPS

ANIMATION SOCIO-ÉDUCATIVE OU CULTURELLE SPÉCIALITÉ ANIMATEUR

RNCP N° 39926- CERTIFICATEUR MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET
PARALYMPIQUES - DATE D'ENREGISTREMENT 29/11/2024

Formation professionnelle et
diplômante de niveau 4
(Niveau BAC)

Réforme des diplômes de l'animation : En cours d'habilitation

DATES

13 octobre 2025 au
30 octobre 2026 à Nantes

LE MÉTIER VISÉ

L'animateur ou l'animatrice est capable d'intervenir en autonomie, dans toutes structures, pour initier tous les publics à des activités socio-culturelles, et de mettre en œuvre des projets d'animation adaptés aux différents publics et aux différents contextes. Il-elle met en place, dans son activité professionnelle, des projets à finalité de loisirs, de santé et d'éducation, dans l'exercice d'une activité professionnelle en responsabilité à finalité éducative ou sociale, dans les domaines d'activités socio-éducatives ou culturelles ».

Le-la titulaire d'un BPJEPS ASEC peut être employé-e dans différentes structures d'animation, parmi lesquelles des Maisons de quartier, Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC), Associations socio-culturelles, Accueils de Loisirs sans Hébergement enfance/Jeunesse (ALSH), Accueils de Loisirs associés à l'Ecole (ALAE), Centres de Vacances, Centres Sociaux, Ludothèques, Structures d'accueil périscolaires, Equipements de proximité, Services municipaux et collectivités locales (enfance, jeunesse, sport).



Thématiques abordées :

- Caractéristiques des publics.
- Education populaire.
- Règlementation en ACM.
- Connaissance du milieu socio-professionnel.
- Méthodologie de projet.
- Méthodologie de conception de cycle et de séance d'animation.
- Techniques d'activités culturelles, éducatives, sociales.
- Démarche pédagogique.
- Publics à besoins spécifique
- Vie quotidienne
- Fabrique du consentement.
- Lutte contre les discriminations.
- Laïcité.
- Education aux médias.
- Communication sous toutes ses formes.
- Transition écologique.

Démarche



- Formation en alternance.
- Mise en situation pratique.
- Analyse de pratique.

Formation de 546h en centre de formation et 900h (environ) en entreprise.

Publics ciblés et financements



Apprenti-e
Salarié-e
Demandeur d'emploi
Particulier

Coût de la formation

6961.50 €

Frais d'inscription de 55 €

Financements mobilisés

Région PDL via le programme
«1 emploi=1 formation»
Contrat d'apprentissage
CPF
Employeur

Modalités d'évaluation

Le diplôme BPJEPS est obtenu par la validation des 4 blocs de compétences qui le constituent. Un premier bloc transversal à chaque BPJEPS et trois blocs spécifique à la mention ASEC.

- BLOC1: Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure
- BLOC2: Valoriser les activités et les projets d'une structure
- BLOC 3: Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer des séquences d'animation et des séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales dans le cadre du projet et de l'organisation de la structure
- BLOC4 :Organiser et encadrer le "vivre ensemble" des publics accueillis au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle

Pré requis

- Titulaire du PSC1 – STT ou équivalent en cours de validité.
- Fournir un justificatif d'expérience en animation de groupe d'au moins 200 h (peut être établi par une ou plusieurs structures).
- Avoir un casier judiciaire vierge

Les intervenants

L'établissement FAL Formation propose depuis 20 ans des formations diplômantes et qualifiantes dans le champ de l'animation sportive et socioculturelle. L'équipe pédagogique est composée de formateurs et formatrices professionnel·les de l'animation et d'intervenant·es spécialisé·es.

Des intervenant·es de la Ligue de l'enseignement seront très souvent sollicité·es sur les contenus de la formation.

SÉLECTION



Une sélection aura lieu si le nombre de candidat est supérieur au nombre de places disponibles. Cette sélection permet de vérifier l'adéquation du projet professionnel du·de la candidat·e, sa motivation individuelle pour tenter de garantir la réalisation de ses objectifs : l'acquisition du diplôme BPJEPS et l'insertion professionnelle.

Les épreuves ont donc pour objectifs de vérifier :

- les capacités d'expression écrite et orale,
- la motivation, l'implication et le réalisme du projet professionnel du candidat,
- la représentation du métier.

Les épreuves s'organisent autour de 2 temps:

- Un entretien collectif de 2 à 3 candidat·es de 30 à 45 min. Le·la candidat·e exprimera ses motivations et son projet à s'engager dans une formation diplômante en animation.
- Description d'une séance d'animation réalisée auprès d'un public. Cet écrit sur table permettra de contrôler les capacités de rédaction du candidat (syntaxe, vocabulaire, orthographe...).

Débouchés

Le BPJEPS ASEC permet de se former de manière polyvalente au sein d'une structure accueillant tous types de publics et de se préparer au poste d'animatrice ou animateur socio-culturel·le dans plusieurs types de structure d'animation.

CCDACM

Un certificat complémentaire de direction d'accueil collectif de mineurs pourra être envisagé à l'issue de la formation. Ce certificat permettra au titulaire de diriger un ACM.

Passerelles

Le·la titulaire du BPJEPS obtient de droit l'équivalence du Bloc 1 de tout autre BPJEPS quelle que soit la mention.

Le·la titulaire du diplôme peut compléter son parcours de formation en diversifiant ses compétences, par l'acquisition d'un diplôme complémentaire de même niveau, ou la réalisation de formations continues. Avec de l'expérience, le diplômé pourra s'orienter vers le niveau supérieur, vers des fonctions de coordination ou vers des concours, de la fonction publique territoriale notamment.

Information collective

- Le **02 juin 2025** à 15h00
- Le **04 septembre 2025** à 17h30

Lieu : FAL Formation 44 – 2A rue de Madrid à Nantes.

sur inscription : formation@laligue44.org

Sélections d'entrée

- **15 et 16 septembre 2025** dans les locaux de la FAL 44.

Délai d'inscription

- **11 septembre 2025**

Journées de positionnement

- **29 et 30 septembre 2025** dans les locaux de la FAL 44.

Temps obligatoire pour les candidat·es admis·e en formation - permet d'établir le parcours de formation selon équivalences diplômes - de transmettre toutes les informations administratives et pédagogiques.

Plus d'infos

Ligue de l'enseignement - FAL 44
2A rue de Madrid – BP74107 – 44041 Nantes cedex 1
02 51 86 33 10
Contact : Emmanuel SCICLUNA - formation@laligue44.org



Sur la session précédente



■ Totale ■ Partielle

Réussite à l'examen



84%

Taux d'insertion



Formation accessible aux personnes porteuses de handicap.
Réfèrent Handicap : Raphaël Pappo.
referent.handicap@laligue44.org

